

**COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE
(CAPAS)
GENEVE**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
et états financiers
au 31 décembre 2025**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE (CAPAS)
Genève**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et affectés et annexe) du COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE (CAPAS) pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux normes SWISS GAAP RPC, notamment la RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Carouge, le 7 mai 2026

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA

Anthony Huguenin
Expert-réviseur agréé
Anthony Huguenin

Patrick Teles
Réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels 2025

CAPAS
COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE
114 rue de Carouge, 1205 Genève

Bilan et compte de résultat
pour l'exercice comptable
du 1er janvier au 31 décembre 2025

Genève, le 10 avril 2026

Bilan**au 31 décembre 2025**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

ACTIFS	Notes	2025	2024
Actifs circulants			
Liquidités		193 006	182 533
Comptes de régularisation actif	6	50 890	12 266
Total actifs circulants		243 896	194 799
Actifs immobilisés			
Cautions loyers		2 250	9 000
Total actifs immobilisés		2 250	9 000
TOTAL ACTIFS		246 146	203 799
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers sociaux	7	7 156	2 308
Fonds à restituer	8	19 446	29 758
Comptes de régularisation passif	9	13 011	28 311
Total capitaux étrangers à court terme		39 613	60 377
Fonds affectés			
Fonds affecté Communication	10.1	28 673	28 673
Fonds affecté Développement de projets	10.2	90 326	42 662
Fonds affecté Organisation et pilotage	10.3	15 000	1 517
Fonds affecté d'urgences	10.4	25 000	25 000
Total fonds affectés		158 999	97 852
Fonds propres			
Fonds lié "Stratégie et Action"	11	35 000	35 000
Résultats reportés		10 570	10 262
Résultat de l'exercice - Bénéfice		1 964	308
Total fonds propres		47 534	45 570
TOTAL PASSIFS		246 146	203 799

Compte de résultat**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025**

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	Notes	2025	2024
Subventions			
Subvention Etat de Genève	13	–	20 000
Subvention Ville de Genève	13	30 000	25 000
Subventions autres communes	13	2 500	5 000
Total subventions		32 500	50 000
Autres produits			
Mandats de prestation	12	72 515	78 920
Cotisations		83 950	74 000
Don Loterie Romande	14	35 000	–
Dons reçus	14	196 000	180 000
Autres Produits		14 910	308
Total autres produits		402 375	333 228
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		434 875	383 228
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges d'activités et de projets			
Charges de personnel		225 965	173 397
Charges directes d'activités et de projets	15	49 179	106 029
Charges de locaux		15 633	11 230
Autres charges de fonctionnement		21 086	18 131
Total charges d'activités et de projets		311 864	308 787
Charges d'administration			
Charges de personnel		24 451	24 771
Charges de locaux		1 839	1 604
Autres charges de fonctionnement		2 279	2 212
Total charges d'administration		28 569	28 587
Charges de communication et recherche de fonds			
Charges de personnel		12 225	27 023
Charges directes d'activités		1 800	2 360
Charges de locaux		920	1 750
Autres charges de fonctionnement		1 140	2 413
Total charges de communication et recherche de fonds		16 084	33 546
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		356 517	370 921
Produits / (charges) hors période		1 364	–
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS AFFECTES		79 722	12 307
- Attribution aux fonds affectés	10	-258 825	-200 000
+ Utilisation/dissolution des fonds affectés	10	181 067	188 001
Mouvement net des fonds		-77 758	-11 999
RESULTAT NET APRES VARIATIONS DES FONDS AFFECTES		1 964	308

Tableau de financement
au 31 décembre 2025

 avec chiffres de l'année comparative
 en francs suisses

TABLEAU DE FINANCEMENT	2025	2024
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	1 964	308
Augmentation / (Utilisation) des fonds liés	–	–
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	–	–
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-38 624	4 997
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	-5 464	-29 470
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	-15 300	23 829
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-50 674	-336
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Diminution / (Augmentation) des immobilisations corporelles	–	–
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	–	–
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Utilisation) des fonds affectés	61 147	-17 758
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	61 147	-17 758
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	10 473	-18 094
Etat des liquidités au 1er janvier	182 533	200 627
Etat des liquidités au 31 décembre	193 006	182 533
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	10 473	-18 094

Tableau de variation des fonds
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025
 avec chiffres de l'année comparative
 En francs suisses

2025	01.01	Attributions	Utilisations	Transfert interne	Restitution de fonds	31.12
Fonds affectés						
Communication	28 673	–	–			28 673
Développement de projets	42 662	243 825	-179 550		-16 611	90 326
Organisation et pilotage	1 517	15 000	-1 517			15 000
Urgences	25 000	–	–			25 000
Total fonds affectés	97 852	258 825	-181 067	–	-16 611	158 999
Fonds propres						
Fonds liés "Stratégie et Action"	35 000					35 000
Résultat reporté	10 262			308		10 570
Résultat de l'exercice	308	1 964		-308		1 964
Total fonds propres	45 570	1 964	–	–	–	47 534

2024	01.01	Attributions	Utilisations	Transfert interne	Restitution de fonds	31.12
Fonds affectés						
Communication	28 673		–			28 672.97
Développement de projets	42 662					42 662.10
Organisation et pilotage	1 517	150 000	-121 404		-28 596	1 517.00
Laverie	17 759	50 000	-66 597		-1 162	–
Urgences	25 000	–	–	–		25 000.00
Total fonds affectés	115 611	200 000	-188 001	–	-29 758	97 852.07
Fonds propres						
Fonds liés "Stratégie et Action"	35 000	–	–	–		35 000.00
Résultat reporté	9 973	–	–	288		10 262
Résultat de l'exercice	288	308	–	-288		308
Total fonds propres	45 261	308	–	–	–	45 570

Annexe aux états financiers**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

1. Description de l'entité

Le "Collectif d'Associations Pour L'Action Sociale (CAPAS)" est, en la forme d'une association, un collectif constitué de différentes organisations privées à but non lucratif (associations et fondations privées), et est régit par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse et par ses statuts datés du 27 août 2020.

Son siège est situé dans le canton de Genève.

Elle a pour but, tout en respectant l'autonomie des organisations privées de ses membres, de :

- Développer la coopération entre les membres du Collectif.
- Partager les compétences de ses membres.
- Défendre et promouvoir un espace pour la créativité du secteur associatif.
- Assurer la promotion de l'expertise associative.

- Créer et promouvoir des pratiques complémentaires et/ou alternatives à celles pratiquées par les services publics.
- Promouvoir la vie associative.
- Animer un dialogue interactif entre les différentes sphères de la cité.

- Faire connaître les missions et les buts des associations membres, dans leur diversité, au grand public et aux autorités.
- Promouvoir le mouvement associatif auprès du politique.
- Défendre la qualité du partenariat entre associations et autorités publiques.

2. Organisation

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association.

Elle élit le comité, constitué de 7 à 9 membres et désigne l'organe de révision des comptes. Les membres du Comité s'engagent pour 2 ans, renouvelable trois fois.

Le comité assure la direction exécutive, il engage les co-responsables.

Le comité s'organise de manière autonome et désigne un/e trésorier/ère.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Trésorier/ère :	Mme Laura Magdalena (CRG) *	Mme Laura Magdalena (CRG) *
Membres :	Mme Sylvie Fischer (F-Information)*	M. Ollivier Gross (022 Familles) *
	M. Antoine Beuret (Caritas Genève)	Mme Daria Clay (Au Cœur des Grottes)
	Mme Karin Breuninger (CSP)	Mme Caroline Eichenberger (Camarada)
	Mme Pauline Cressier (022 Familles)	Mme Sylvie Fischer (F-Information)
	Mme Cristina Picco Rivera (La Virgule)	M. Christian Wilhelm (Carrefour AddictionS)
	M. Christian Wilhelm (Carrefour AddictionS)	Mme Maria Casares (Pluriels)
Co-responsables:	Mme Julia Schaad *	Mme Julia Schaad
	Mme Fabienne Vermeulen *	Mme Fabienne Vermeulen

Le Comité désigne les détentrices des signatures, qui sont collectives à deux. Le signe * indique les personnes ayant la signature.

3. Statut fiscal

L'Association est au bénéfice d'une exonération fiscale pour une durée indéterminée.

4. Organe de révision

L'Organe de révision est la Fiduciaire Chavaz SA, Carouge, dont le mandat a commencé en 2024.

Les honoraires provisionnés pour l'exercice 2025 se montent à CHF 3'800 (2024, frais effectifs : CHF 3'640.25).

Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

5. Principes comptables

5a Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de CAPAS ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations, aux normes Swiss Gaap RPC et aux exigences de l'Etat et de la Ville de Genève pour les entités subventionnées.

5b Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

5c Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de bouclage.

5d Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, puis amorties selon leur durée de vie. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Le mobilier et matériel de bureau sont amortis sur 4 ans

Le seuil d'activation est fixé à CHF 3'000.-.

5e Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

5f Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

5g Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

5h Dons, cotisations et subventions

Les dons, cotisations et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

5i Fonds affectés

Les fonds affectés sont des produits reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Annexe aux états financiers**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

6. Comptes de régularisation actif	2025	2024
Produits à recevoir	40 810	2 869
Charges payées d'avance	10 080	9 397
Total comptes de régularisation actif	50 890	12 266

7. Créanciers sociaux et fiscaux	2025	2024
Caisse AVS	5 789	1 797
Autres assurances sociales	1 367	511
Total créanciers sociaux et fiscaux	7 156	2 308

8. Fonds à restituer	2025	2024
Fonds d'une fondation privée à restituer (projet Laverie)	–	697
Fonds DCS à restituer (projet LAVERIE)	–	465
Fonds privés à restituer	16 611	28 596
Fonds DCS à restituer (projet BIS)	2 835	–
Total fonds à restituer	19 446	29 758

9. Comptes de régularisation passif	2025	2024
Produits constatés d'avance	–	6 000
Charges à payer	13 011	22 311
Total comptes de régularisation passif	13 011	28 311

10. Fonds affectés

Un tableau séparé détaillant les mouvements des fonds affectés est joint aux Etats Financiers.

10.1 Fonds affecté : Communication

Le Fonds, alimenté par des dons privés, a pour but de financer le développement de plans de communication et la recherche de fonds pour les associations membre du CAPAS, ainsi que pour la coordination et le pilotage de projets de communication.

10.2 Fonds affecté : Développement de projets

Sur décision de l'Assemblée générale du CAPAS du 24 mai 2018, un fonds de CHF 20'000.- a été affecté au développement des activités du CAPAS (base de données informationnelles, catalogue de compétences, conférences thématiques, recherches, développement de projets collectifs, organisation d'Assises thématiques, et autres). Ce fonds est ensuite alimenté ou utilisé sur décision de financeurs externes.

10.3 Fonds affecté : Organisation et pilotage

Le Fonds, alimenté par des subventions de collectivités publiques ou des dons privés, est affecté au soutien financier de l'organisation et le déploiement du pilotage du CAPAS.

10.4 Fonds affecté : Urgences

Le Fonds, alimenté par des dons privés, a pour but est d'apporter un soutien financier dans le cadre de situations d'urgences spécifiques et aux conditions suivantes : imprévisibles, ponctuelles, de terrain, destiné à financer une mesure répondant aux besoins d'un public précis, de façon subsidiaire au soutien qui peut être attendu de l'état et octroyé à un projet porté par une ou plusieurs associations.

11. Fonds liés**Fonds lié : "Stratégie et Action"**

Ce fonds est alimenté par des revenus ou par une allocation de dons sans affectation particulière réalisée par le Comité. Il est destiné à soutenir la stratégie et le déploiement de l'action du CAPAS.

Annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

12. Mandats de prestations	2025	2024
Canton GE - Département Cohésion Sociale "BIS"	32 515	38 920
Canton GE - Département Cohésion Sociale "Monitoring"	40 000	40 000
Total mandats de prestations	72 515	78 920
13. Subventions reçues	2025	2024
Canton de Genève - Département Cohésion Sociale, "Laverie"	–	20 000
Ville de Genève - Département Cohésion Sociale et Solidarité	30 000	25 000
Autres Communes	2 500	5 000
Total subventions reçues	32 500	50 000
14. Dons reçus	2025	2024
Don Loterie Romande	35 000	–
Fondations, dons affectés	196 000	180 000
Total dons reçus	231 000	180 000
15. Charges directes d'activités et de projets	2025	2024
Services membres	5 729	4 245
dossier BiS	29 375	35 720
dossier Monitoring	13 041	–
Projet Laverie	–	64 597
Autres activités et projets	1 034	1 467
Total charges directes d'activités et de projets	49 179	106 029
16. Rémunération des membres dirigeants		
Les membres du comité du Capas ne reçoivent pas d'indemnités ou de salaires pour leur engagement.		
17. Autres informations	2025	2024
Nombre d'employés au 31.12, en EPT	1.8	1.7
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	2 250	9 000
Cotisations courantes	Néant	Néant
Cotisations non courantes	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing et de bail	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevé d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Evénement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant